Un plaidoyer en Dordogne contre les retards administratifs



ACCOMPAGNEMENT

14/11/2024

Les équipes du Secours Catholique de Dordogne rencontrent des situations humaines difficiles dues principalement à la rupture de versement des prestations sociales. En relevant et en signifiant ces ruptures, les bénévoles en charge de cette

veille entendent faire pression sur la Caisse d'allocations familiales pour mettre un terme à des situations injustes.

Les bénévoles du Secours Catholique de Dordogne avaient fait remonter à leur animatrice des situations récurrentes de rupture de versement de prestations sociales. L’équipe *thématique plaidoyer* a alors envoyé à toutes les équipes de Dordogne un questionnaire afin de mesurer le nombre d’équipes concernées. Pendant trois mois, Les équipes ont alors rempli des fiches "*clignotant*" afin de rendre compte de la réalité des situations rencontrées.

Ces fiches *clignotant* ont ensuite été utilisées dans le cadre d’une démarche nationale afin d’enrichir le travail du siège avec la CNAF. En effet, son directeur souhaitait faire avec le SCCF un travail d’analyse afin de produire des recommandations pour éviter ces ruptures de droits, faire progresser la garantie des ressources et le respect du reste à vivre.

En parallèle, en Périgord, ces fiches sont actuellement utilisées afin d’informer objectivement la CAF de Dordogne de l’existence de ces situations.

Dès le mois de janvier 2025, ces fiches *clignotant* seront à la portée de toutes les équipes locales pour leur permettre de mettre en avant ces situations d'injustice pour ensuite, quand le contexte le permet, entrer dans une démarche de plaidoyer.

https://perigordagenais.secours-catholique.org/notre-actualite/un-plaidoyer-en-dordogne-sur-les-retards-administratifs